

COMMUNIQUE PORTANT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU CONGRES EXTRAORDINAIRE DU PARTI CNDD-FDD TENU A NGOZI DU 18 au 19 JUIN 2016.

Publié le 19 juin 2016

1. En dates des 18 et 19 juin 2016, le Parti CNDD-FDD a organisé le Congrès National Extraordinaire qui s'est tenu dans la province de Ngozi.
2. Le Congrès Extraordinaire a débuté par la prière Œcuménique suivie par l'Hymne Nationale et enfin l'hymne du Parti CNDD-FDD.
3. Le quorum des 2/3 exigé par les statuts pour le démarrage des activités du congrès a été vérifié et 94,5% des congressistes étaient présents. Sur ce, les travaux du congrès pouvaient commencer.
4. a) Le Président du Parti CNDD-FDD a prononcé son allocution pour l'accueil et la présentation des réalisations du Parti CNDD-FDD du 31 mars 2012 à ce jour. A la même occasion, il a déclaré ouvertes les assises du congrès extraordinaire du Parti CNDD-FDD à Ngozi.
5. b) La première activité du congrès a été l'amendement profond des statuts du Parti CNDD-FDD après que l'exposé des motifs ait été présenté aux congressistes. Les amendements se sont articulés autour de la clarification et de la précision de certaines dispositions des statuts qui prêtaient confusion et qui n'ont pas été efficaces dans les réponses apportées à la problématique survenue dans le fonctionnement du Parti CNDD-FDD.
6. Ayant bien analysé les statuts du parti CNDD-FDD, les participants au congrès extraordinaire, se sont rendus compte qu'il y avait des organes qui ne fonctionnaient pas à la satisfaction des Bagumyabanga, tandis que d'autres organes n'avaient pas de missions bien précises.
7. Les congressistes ont identifié le problème de multiplicité de centres de décisions au sein du même système CNDD-FDD, ce qui conduisait parfois aux réponses non appropriées aux problèmes posés dans le fonctionnement du Parti CNDD-FDD
8. Les congressistes ont alors passé en revue les différents questionnements et adopté des amendements adéquats.
9. Non seulement les amendements ont porté sur le fonctionnement des organes au niveau national, mais encore le système CNDD-FDD s'est trouvé dans l'obligation de dégager les mécanismes de bonne gestion des ressources à tous les niveaux. Les différentes barrières qui empêchaient le Parti CNDD-FDD d'encadrer de manière maximale la population à la base ont été levées. Aussi, certains organes ont été ajoutés à l'organigramme du Parti CNDD-FDD pour le meilleur encadrement des Bagumyabanga.
10. Après l'adoption des amendements apportés aux statuts du Parti CNDD-FDD, les congressistes ont ensuite porté leur attention sur le Règlement d'Ordre Intérieur du Parti afin de l'harmoniser avec les statuts du Parti CNDD-FDD révisés.
11. De multiples conseils ont été prodigués aux participants par le canal des exposés dans le sens de consolider d'avantage les acquis idéologiques et d'inciter les Bagumyabanga à changer de mentalité pour intégrer la nouvelle donne de compétition nationale régionale, africaine et internationale.
12. Les participants au Congrès National Extraordinaire de Ngozi ont reconduit les Responsables à la direction du Parti CNDD-FDD jusqu'à ce que les nouveaux dirigeants élus conformément aux statuts et Règlement d'Ordre Intérieur révisés soient mis en place.
13. Les congressistes adressent par la circonstance leurs vifs remerciements aux leaders du Parti CNDD-FDD qui l'ont amené à la victoire de 2015 bien que la situation n'était pas facile. Ils remercient particulièrement le Président du Conseil des Sages du Parti CNDD-FDD pour ses efforts inlassables dans la recherche des voies et moyens de réconcilier le peuple Burundais et de propulser le Burundi sur l'orbite des pays avancés.

Pour le Congrès National Extraordinaire du Parti CNDD-FDD

Hon. Pascal NYABENDA,

Président